

# Salmonowicz, Stanisław

---

## Les philosophes du Siècle des Lumières et le despotisme éclairé

---

Kwartalnik Historii Nauki i Techniki 24/3, 533-544

---

1979

Artykuł umieszczony jest w kolekcji cyfrowej Bazhum, gromadzącej zawartość polskich czasopism humanistycznych i społecznych tworzonej przez Muzeum Historii Polski w ramach prac podejmowanych na rzecz zapewnienia otwartego, powszechnego i trwałego dostępu do polskiego dorobku naukowego i kulturalnego.

Artykuł został zdigitalizowany i opracowany do udostępnienia w internecie ze środków specjalnych MNiSW dzięki Wydziałowi Historycznemu Uniwersytetu Warszawskiego.

Tekst jest udostępniony do wykorzystania w ramach dozwolonego użytku.



Stanisław Salmonowicz  
(Toruń)

## LES PHILOSOPHES DU SIÈCLE DES LUMIÈRES ET LE DESPOTISME ÉCLAIRÉ



1. Nous nous rendons compte que le titre de mon exposé pourrait être celui d'un livre, nota bene très nécessaire pour l'ensemble de l'histoire idéologique du Siècle des Lumières, mais qui n'existe toujours pas<sup>1</sup>. En revanche, la littérature générale du sujet est aussi riche et étendue qu'elle est variée du point de vue de son utilité pour nos remarques<sup>2</sup>. Par la présente esquisse, essai d'un coup d'oeil synthétique sur l'intéressant problème signalé dans le titre, je désire tout d'abord montrer les principales lignes d'évolution et les cadres dans lesquels ont pris naissance les affirmations et les conceptions des éminents représentants de la Secte des Philosophes sur la question de la monarchie absolue gouvernée par un souverain éclairé, pour m'occuper ensuite, dans la deuxième partie, de façon plus concrète et plus détaillée des vues de Diderot, de Voltaire et de Rousseau. Ceux-ci et d'Alembert, qui se déclarait plus rarement sur ces questions, étaient à cette époque, incontestablement, les représentants les plus remarquables de l'Europe éclairée à laquelle on voulait coopter, malgré mille hésitations, certaines têtes couronnées, en leur délivrant un genre de brevet de roi-philosophe.

2. La question du despotisme éclairé fait dernièrement l'objet de nombreuses controverses dans l'historiographie européenne et d'examen animés<sup>3</sup>. Le cadre étroit de nos remarques ne nous permet ni de nous occuper de ce problème, ni d'analyser les réalisations réelles ou supposées, les restrictions inévitables de telle forme ou de telle phase de l'histoire de la monarchie absolue au XVIII<sup>e</sup> siècle, et leur but est de montrer uniquement le point de vue des représentants de l'idéologie des Lumières dans ce domaine ainsi que les lignes et voies principales de l'évolution des idées

<sup>1</sup> Ici à réfléchir le livre de F. Venturi, *Utopia and Reform in the Enlightenment*, Cambridge 1971.

<sup>2</sup> Cf. avant tout L. Kriger, *An Essay on the Theory of Enlightened Despotism*, Chicago-London 1975.

<sup>3</sup> Cf. la bibliographie chez K.O.v. Aretin. *Der aufgeklärte Absolutismus*, Köln 1974, pp. 369-378.

sur cette question. Certains estiment, plus ou moins justement, qu'il est possible de recréer, à partir de déclarations et de décisions administratives (surtout celles de Frédéric le Grand) un schéma des idées qui pourrait être considéré comme la théorie du despotisme éclairé<sup>4</sup>. Il est clair que cette théorie constituerait un ensemble de conceptions affirmant le phénomène, aussi nos considérations qui ne s'occuperont que des changements survenant dans l'attitude de la Secte des Philosophes envers le despotisme, éclairé, ne peuvent-elles pas présenter simultanément cette théorie, même si ses lignes principales dériveraient directement ou indirectement des vues des philosophes de l'époque.

3. Le terme lui-même du "despotisme éclairé" (ou aufgeklärte Absolutismus en Allemagne) n'était pas, comme on le sait, utilisé au XVIII<sup>e</sup> siècle. En ayant donc l'intention de parler du rapport des Philosophes envers les despotes éclairés, je pense à l'attitude du groupe des penseurs éclairés que nous appelons généralement "les Philosophes" (en tant que véritables philosophes" pour les distinguer, selon leur avis même, des gens s'occupant de philosophie au cours de siècles précédents) face au problème de la possibilité, de la nécessité ou même de l'éventualité de réaliser la politique des réformes éclairées d'en haut – par des souverains possédant un pouvoir absolu. Il ne s'agit donc pas seulement, dans ce cas, d'adopter une attitude positive envers l'idée d'un genre d'alliance entre les milieux éclairés et le pouvoir monarchique, d'accepter la conception d'un système absolu sous certain conditions et, surtout, d'adopter l'hypothèse que le despotisme monarchique peut ou aurait dû être l'arme de la politique des réformes et des changements sociaux indispensables, proclamée par l'idéologie du Siècle des Lumières ou, autrement dit, de savoir si l'idéologie des Lumières aurait pu être accordée à la forme absolue du système de l'Etat.

Commençons par rappeler cette vérité politique fondamentale, essentielle pour la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle: mis à part le modèle anglais peu connu et longtemps peu populaire, les créations hybrides et tombées en ruines des siècles écoulés (Venise, Gènes, la République nobiliaire polonaise<sup>5</sup>) ainsi que certains systèmes marginaux du type des cantons suisses, l'Europe d'alors était une Europe de monarchies absolues ou quasi absolues. Les idées républicaines, les programmes démocratiques ou les pensées libérales sur la monarchie démocratique n'étaient, en réalité, que toutes questions de second plan, voire utopiques. L'essentiel était l'attitude envers la monarchie, le problème d'un choix: monarchie absolue ou modérée (aristocratique presque inévitablement)? – Une autre question devait de plus se poser: était-il possible de créer une monarchie telle qu'elle puisse être acceptée du point de vue philosophique et éclairé? Il semble que nous pouvons- en tout cas pour l'histoire de ce problème en France (et la France était ici prépondérante- la chronologie de l'évolution était différente dans les autres pays puisque, par la force des choses, voies et situations variées se superposaient simultanément dans le temps) essayer de faire le

<sup>4</sup> Cf. l'essai de H. Conrad, *Staatsgedanke und Staatspraxis des aufgeklärten Absolutismus*, Köln-Opladen 1971 et l'édition des sources: *Carl Gottlieb Svarez, Vorträge über Recht und Stat*, hrsg. von H. Conrad und G. Kleinheyer, Köln-Opladen 1960.

<sup>5</sup> "Faute de mieux, au temps du despotisme, la Pologne a continué d'offrir à l'Europe, fût-ce dans un miroir brisé, l'image de la liberté politique, et c'est bien là, au fond, le crime ou le scandale pour lequel l'état polonais, en dissonance avec les "puissances" est condamné à périr". -J. Fabre, *Lumières et Romantisme, Energie et nostalgie. De Rousseau à Mickiewicz*, Paris 1963, p. 122.

caractéristique du problème en établissant trois phases. Les limites de ces phases seront évidemment assez conventionnelles, et plus d'un auteur ou plus d'une publication ne pourraient leur être subordonnés tout-à-fait. De façon générale, nous voyons en effet ici trois périodes: la première ce sont les années de 1715 jusqu'à environ 1740. Cette période est particulièrement intéressante pour les nombreux fils contradictoires qu'elle forme, parmi lesquels s'accroissent la conception voltérienne du souverain éclairé, d'une part, et la désapprobation répétée de l'héritage de l'absolutisme français à la Louis XIV, d'autre part. La deuxième période se place entre 1740 et 1772 environ. Elle prend fin avec le début des années 70, lorsque l'école physiocrate commence à perdre pied et que les despotes éclairés se compromettent par le partage de la Pologne. Dans ces limites, c'est cependant une période dorée, de foi dans le despotisme éclairé, malgré la prépondérance des égards tactiques et pratiques et que, à partir de la fin des années 50, la tragédie de la Guerre de Sept Ans aidant, croissent les désillusions annoncées par les écrits de Jean-Jacques Rousseau. La troisième période, les années 1772-1789, est en France l'époque de l'attaque totale sur toutes les formes du pouvoir absolu. A côté des dénonciations et des doutes croissants des vieux philosophes, avec Diderot et Voltaire en tête, se fait également entendre la nouvelle génération, génération qui non seulement rejettera les flirts personnels avec les têtes couronnées, mais annoncera déjà, de façon directe, les conceptions du système de la Révolution française.

4. Passons maintenant à la caractéristique plus détaillée de la première de ces phases d'évolution. Les prolégomènes aux méditations de l'époque sur le problème du pouvoir n'étaient pas très favorables pour l'idée de la monarchie absolue. En Angleterre, vers la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, John Locke mena une bataille acharnée avec les vues de l'apologiste de l'absolutisme, Robert Filmer<sup>6</sup>. Très éloigné du radicalisme social, Locke prit avant tout part à cette polémique en tant que libéral, vantant la monarchie modérée, constitutionnelle à l'image anglaise. En France, l'absolutisme de Louis XIV, joug qui, vers la fin du XVII<sup>e</sup> siècle, se faisait de plus en plus sentir dans les milieux intellectuels français, était exprimé, dans le domaine de la théorie, par l'apologiste de l'absolutisme émanant de Dieu par Bossuet. La réaction contre l'absolutisme- longtemps vainqueur commença en 1699, lorsque Fénelon, dans ses fameuses "Aventures de Télémaque" destinées, comme ouvrage didactique, à l'héritier du trône, soumit à une critique fracassante, bien que voilée, l'absolutisme arbitraire personnel. Les successeurs de Fénelon devaient non seulement se souvenir de cette critique mais encore de la perspective, magnifique quoiqu'assez vague, de la possibilité d'unir le pouvoir et la raison, vision d'un souverain pacifique, humanitaire, voyant dans le bien de ses sujets le but de son pouvoir. C'est sans doute pourquoi nous pouvons, non sans raison, considérer Fénelon, en France, (et Leibniz dans les pays allemands) comme celui qui le premier monta la possibilité de transformer le "mauvais" pouvoir absolu en "bon" parce que raisonnable. Survinrent ensuite, en France, les années de la Régence, temps de réaction joyeuse mais maladroite de l'aristocratie au règne sévère de Louis XIV. C'est durant ces années que s'écoulait la jeunesse de Voltaire et qu'il remportait ses premiers succès littéraires. De façon générale, on peut dire que les intellectuels de cette époque étaient aussi mal disposés envers la récente tradition absolutiste qu'envers

<sup>6</sup> Cf. S. Goyard-Fabre, *La philosophie des Lumières en France*, Paris 1972, p. 273 et suiv.

les régimes oligarchiques aristocratiques. Il ne faut pas oublier l'aversion typiquement française pour "les forces intermédiaires" de la bourgeoisie (Montesquieu était ici une exception), qui voyait dans une monarchie puissante des forces antiféodales, antiaristocratiques. La grande dispute historique au sujet de genèse et de rôle de la monarchie française dans les années 30 du XVIII<sup>e</sup> siècle était, de fait, une controverse sur le rôle à venir de la monarchie française. Car, pour nombre de penseurs éclairés, l'alternative dangereuse du roi absolu semblait être uniquement celle d'un souverain haineux, impuissant, entouré d'une oligarchie féodale. Le républicanisme était, en effet, traité, en tant que concept de système, soit comme un phénomène historique des temps passés, soit comme une construction utopique, un modèle idéal. Avant 1740, il n'y avait pas non plus de princes européens qui auraient pu être appelés des despotes éclairés, malgré que l'immense retentissement des réformes de Pierre le Grand en Russie, sa personnalité éveillant l'intérêt assez vif de l'Ouest peu prienté sur les conditions russes-constituait un certain point de repère. Rappelons qu'en 1725 l'oraison funèbre en l'honneur de Pierre le Grand fut prononcée à l'Académie Française par l'éminent représentant des Lumières, Fontenelle, qui, suivant la pensée de Fénelon, fit sans doute le premier un portrait très net du despote-réformateur éclairé. Peu après Voltaire prit la trace de Fontenelle dans son oeuvre célèbre "l'Histoire de Charles XII" (1731). De même Stanisław Leszczyński, le philosophe bienfaisant, déployant pendant de nombreuses années son activité en France, par sa personnalité et par ses écrits, joua un certain rôle en tant que modèle de souverain-ami de la sagesse et des Philosophes<sup>7</sup>. De toute façon, la pensée des Lumières de ces années n'était pas encore radicalisée du point de vue politique. La monarchie paraissait être l'unique forme naturelle d'autorité et la seule question qui se posait était de savoir quel monarchisme il fallait souhaiter. En France, la banqueroute des principales espérances liées avec la Régence indiquait aux penseurs français de diriger leur regard vers le jeune Louis XV devant bientôt monter personnellement au pouvoir<sup>8</sup>. Les nouveaux espoirs d'unir la force de la raison à un pouvoir puissant furent exprimés par le marquis René d'Argenson dans son oeuvre: *Considérations sur le gouvernement ancien et présent de la France* (1737). Mais ces espoirs, de plus en plus souvent exprimés depuis 1740, étaient-ils le reflet des convictions fondamentales des principaux penseurs éclairés? On peut en douter pour différentes raisons, et ce fait mérite que l'on y consacre une attention particulière. Il s'agira, d'une part, des nombreuses causes limitant la liberté d'expression en public et, en plus, des conséquences sérieuses des rapports personnels animés établis entre les Philosophes et les souverains. Seul le philosophe allemand Christian Wolff peut être considéré, à notre avis, comme un théoréticien conséquent du despotisme éclairé comme auteur de l'oeuvre *Vernünftige Gedancken von dem gesellschaftlichen Leben der Menschen und insonderheit dem gemeinen Wesen zu Beförderung der Glückseligkeit des menschlichen Geschlechtes* (1725), trop rarement consultée lors des recherches.<sup>9</sup> En général, si nous analysons la théorie de la vie sociale alors en voie de formation,

<sup>7</sup> Pour le rôle de la "Voix Libre", comme des écrits de l'abbé Coyer, cf. J. Fabre, op. cit., p. 131 et suiv.

<sup>8</sup> Cf. le texte caractéristique (alors inédit) de Montesquieu: *Politique de Montesquieu*. Textes choisis et présentés par J. Ehrard, Paris 1965, pp. 142-144.

<sup>9</sup> Frédéric II écrivait à Wolff, le 22 mai 1740: "C'est aux Philosophes à être les Précepteurs de l'Univers et les Maîtres des Princes. Ils doivent penser conséquemment et c'est à nous de faire des actions conséquentes. Ils doivent instruire le monde par le raisonne-

théorie de l'Etat à l'époque des Lumières, nous remarquerons assez vite, chez de nombreux adeptes officiellement très fervents du despotisme éclairé, des vues qui, en réalité, excluraient logiquement la possibilité d'appui d'une forme quelconque de pouvoir personnel incontrôlé. Nous devons donc savoir que d'un côté certaines affirmations officielles des Philosophes, célèbres à l'époque, ne correspondaient pas à leurs choix théoriques réels des systèmes sociopolitiques, formulés pro foro interno et que, d'un autre côté, les vues des différents penseurs évoluaient quelques fois très rapidement et que les principes théoriques qu'ils répandaient étaient souvent en contradiction avec les conclusions politiques qu'ils suivaient dans la vie. Le pragmatisme particulier de la pensée des Lumières, comme le fait que les Philosophes les plus importants de ce temps ne créèrent pas de conceptions philosophiques systématiques et complètes, ne restèrent pas sans influence sur la situation signalée. On croyait, par exemple, que la monarchie du despotisme éclairé serait un premier pas vers la vraie monarchie constitutionnelle tant souhaitée, nécessaire par la réalisation de réformes profondes que seul un souverain absolu était à même de réaliser.

Nous souleverons plus loin le rôle de Voltaire, joué bien avant 1740, dans la création peut-être pas autant d'une théorie que d'un climat favorable à la conception prônant les rois-philosophes, conception que Frédéric II-sous peu le Philosophe de Sans-Souci — commença à représenter officiellement avec emphase à partir de 1740. Mais au versant de la première et de la deuxième phase de l'évolution de la pensée des Lumières, se dresse à maintes occasions, comme un facteur tout à fait distinct, la grande personnalité de Montesquieu, penseur qui, depuis 200 ans, ne trouve sa place dans aucune des nombreuses interprétations contradictoires de sa pensée significative, interprétations que ne lui épargnèrent ni les commentateurs d'hier, ni ceux d'aujourd'hui. Nous ne noterons que le fait que tous alors venaient puiser abondamment à l'oeuvre de Montesquieu : libéraux et conservateurs, partisans de la république et démocrates, aussi bien que les adeptes du despotisme éclairé. Montesquieu a été monarchiste toute sa vie, mais il s'éleva déjà en 1721 avec grande sévérité contre la pouvoir arbitraire illégal, donc despotique dans ses *Lettres persanes*, et cette oeuvre est une condamnation voilée de l'absolutisme français de Louis XIV.<sup>10</sup> Dans l'*Esprit des Loix* qui progressait par étapes durant les années 40, il développa de façon significative ses anciennes opinions, la pénétration analytique ainsi que l'érudition de l'auteur écrasèrent la plupart de ses commentateurs et de ses lecteurs. Montesquieu ne se déclarait pas de façon directe sur la conception du souverain éclairé, mais ses charges contre le despotisme oriental étaient des attaques indirectes contre tout système basé sur un pouvoir arbitraire personnel. C'est pourquoi, aristocratiques par leur genèse mais libéralement interprétées, les recherches de garantie et des freins pour le gouvernement monarchique (ici l'intérêt pour les institutions anglaises), qui devait être basé sur la loi et soumis à un certain contrôle, ont également été comprises ultérieurement comme une critique du despotisme éclairé.

ment, et nous par l'exemple. Ils doivent découvrir et nous pratiquer", cité d'après R. Derathé, *Les philosophes et le despotisme*, dans *Utopie et Institutions au XVIII<sup>e</sup> siècle. Le Pragmatisme des Lumières*, Paris 1963, p. 70.

<sup>10</sup> R. Derathé, op cit., p. 65: "La notion du despotisme est, chez Montesquieu, un concept-limite destiné à montrer, par opposition, la vraie fonction du gouvernement sain, qui est de garantir aux hommes l'exercice de leurs droits essentiels."

5. Les années 40-60 du XVIII<sup>e</sup> siècle c'est la grande période, quoi qu'assez superficielle et spectaculaire, du flirt des Philosophes avec les souverains éclairés. Ici, le personnage le plus important est évidemment Voltaire, le plus illustre et le plus fécond des écrivains de l'Europe de ce siècle, ami personnel de Frédéric le Grand, correspondant privilégié des monarques de ce temps, auteur de la préface (écrite en 1730) à son oeuvre sur Louis XIV et son siècle, qui allait bientôt devenir très célèbre, préface qui était un hymne en faveur du souverain éclairé et un appel lancé aux princes pour qu'ils deviennent également de tels souverains-philosophes. Espoirs naïfs, vanité, intérêt- ce sont là tous les éléments, mais non seulement, jouant un rôle dans les relations animées de Voltaire, Diderot et d'Alembert avec des souverains comme Frédéric II, Catherine II. Il semblerait, en tout cas, à un observateur non averti, qu'en ces années, surtout vers 1750, la pensée éclairée et le despotisme éclairé ne font qu'un. Comme l'écrivaient récemment des auteurs français d'un manuel: "... la philosophie donne aux souverains éclairés un vocabulaire et un style." <sup>11</sup> Observant la puissance de l'aristocratie et des différents groupes de privilégiés, nombreux penseurs de l'époque, partisans de la liberté personnelle mais aussi de la libération des liens du système social féodal, partageaient alors souvent l'avis que les réformes désirées ne pouvaient être réalisées que par la puissante autorité de l'Etat. On s'imaginait avec une facilité assez déconcertante qu'un souverain éclairé, même si son pouvoir était formellement illimité, ne serait jamais arbitraire et despotique dans le sens négatif. Sur le fond d'une telle tendance de pensées parmi les Philosophes il faut remarquer la position politique du fameux groupe des physiocrates français. Les principaux chefs (Mercier de la Rivière, Turgot, Quesnay) étaient par-dessus tout des économistes: les problèmes du système politique étaient pour eux de second plan, d'où la possibilité d'accorder leur doctrine aux différentes solutions de régime. L'alliance de l'économie politique avec l'absolutisme, en tant que forme de gouvernement, semblait plus facile que la tendance à la réforme sociale par une réforme préalable de l'Etat. Ceci explique le large appui pratique des intellectuels éclairés pour le despotisme éclairé. <sup>12</sup> Les considérations des physiocrates sur la société portaient de leur conviction que la vie sociale était aussi rigoureusement soumise aux lois naturelles que la nature. Ce déterminisme dans la conception générale de la société montrait la nécessité de découvrir les lois réglant le développement social et soumission à ces lois. Ainsi donc, ces physiocrates, se basant sur la conception dudit despotisme légal de Mercier de la Rivière, n'attachant que peu d'importance à la forme du régime, étaient prêts à approuver la monarchie du despotisme éclairé en supposant qu'un souverain éclairé (scilicet grâce également à ses conseillers éclairés, rôle qu'ils étaient empressés de remplir), saurait ouvrir la voie aux réformes et aux changements indispensables, conformes à la "nature des choses", à l'évidence des conséquences des réalités sociales. Tout en reconnaissant au souverain le droit théorique de décision personnelle, sans contraintes légales, la doctrine des physiocrates traçait au même temps des lices étroites à l'activité des souverains: "le despo-

<sup>11</sup> M. Denis, N. Blayau, *Le XVIII<sup>e</sup> siècle*, Paris 1970, p. 194.

<sup>12</sup> Cf. en général G. Weuleursee, *Le mouvement physiocratique en France (de 1765 à 1770)*, vol. II, Paris-La Haye 1968 et F. Bluche, *Le despotisme éclairé*, Paris 1968, pp. 336-340. Il reste indiscutable que les physiocrates ont été alors pratiquement traités comme les alliés du despotisme éclairé.

tisme de l'évidence" devait être conforme aux lois de la nature dans leur activité. Les rois éclairés, il faut le reconnaître, admettaient, du moins en théorie (comme le faisait Frédéric le Grand dans ses déclarations), qu'ils étaient liés par les critères objectifs des intérêts de l'Etat. Ainsi, le souverain éclairé devait différer du despote oriental par ce qu'en fait il se liait lui-même et qu'il se refusait le droit d'une arbitralité sans-*façon*, mais non le droit de toutes les décisions qu'il jugeait conformes aux besoins et aux buts les plus élevés de l'Etat et de la société dont il était le souverain.<sup>13</sup> Si nous approfondissons la situation théorique décrite ci-dessus, et le problème de son implication pratique, nous trouverions facilement la trace de contradictions cachées entre l'intérêt du souverain et les conséquences que l'on peut déduire de la doctrine des physiocrates.

6. Les déceptions commençaient tout doucement à pointer à l'horizon. Un coup dur fut asséné à l'optimisme du Siècle des Lumières, aux vues pacifistes de la majorité des Philosophes par la guerre de Sept-Ans dont le *spiritus movens* fut le Philosophe de Sans-Souci en personne. Des phénomènes tels que la chute du marquis de Pombal au Portugal et le premier partage de la Pologne, événement en réalité pas toujours justement compris, faisaient croître les doutes et avec eux augmentaient les influences de l'analyste des régimes politiques, Montesquieu, de plus en plus considéré comme la propagateur du modèle libéral, constitutionnel avant la lettre. Venait aussi s'y ajouter l'influence d'oeuvres inquiétantes, dépassant l'époque des écrits de Jean-Jacques Rousseau, le Philosophe de Genève. Les doutes théoriques et fondamentaux des Philosophes, les changements dans la vie politique, la radicalisation des esprits étaient de plus en plus fréquemment dévoilés publiquement. La vague définitive des déceptions dans les milieux intellectuels français, face à l'échec de l'essai de réformes de Turgot et à sa démission (1776), eut ici une importance énorme: à partir de ce moment les Philosophes de la France adopteront presque tous des attitudes sceptiques ou ennemies envers toute forme du pouvoir absolu. Le despotisme éclairé ne conservera ses apologistes que dans les pays où, réparant les négligences des siècles précédents, il ouvrait de nouveaux horizons aux intellectualistes locaux (les pays des Habsbourg, l'Italie, l'Espagne, certains pays allemands). Ainsi, paradoxalement peut-être, quand Joseph II d'Autriche ou Léopold II, d'abord en tant que souverain éclairé de la Toscane, réalisaient la politique du despotisme éclairé, ils ne rencontreront plus, à partir des années aux environs de 1780, l'ancien accueil enthousiaste des salons philosophiques parisiens, et bientôt la nouvelle génération des penseurs des Lumières françaises rompra complètement avec le despotisme éclairé. L'ennemi le plus radical du tout pouvoir absolu à cette époque sera Rousseau et ses adeptes. Il faut encore citer Diderot, au moment de ses expériences à St-Petersbourg, ainsi que Voltaire déçu jusqu'au fond de l'âme. Si les adversaires modérés de l'absolutisme se référeront désormais au modèle anglais (et ensuite au celui des Etats-Unis) et à la pensée de Montesquieu, les radicaux-eux se tourneront de plus en plus vers la tradition et le modèle républicain. (P. ex. le jeune Brissot de Warville).

<sup>13</sup> Ch. Wolff, *Le Philosophe-roi et le Roi-philosophe*, Berlin 1740, p. 113, écrivait déjà: "On verra ainsi que la République ne sera Heureuse que lorsque les affaires publiques seront dirigées par une théorie certaine... Cette théorie se trouve dans le monde rationnel qui comprend toutes les vérités universelles dont la philosophie, traitée avec une méthode scientifique, est la Description."

7. Après ce bref aperçu général, essayons de tracer sur ce fond, le plus clairement possible, les personnalités de Voltaire, Diderot et Rousseau. Nous savons déjà que Voltaire, vivant de 1694 à 1778 fut le pars magna de toute cette évolution compliquée, et que c'est lui justement qui, par ses relations personnelles avec Frédéric le Grand et Catherine II, célèbres dans toute l'Europe d'alors, semblait être le principal apologiste du despotisme éclairé au sein de la Secte des Philosophes. L'a-t-il toujours été et jusqu'au bout, c'est une question que l'on peut se poser. La pensée politique de Voltaire n'a été renfermée dans aucun système de réflexions théoriques. Ses vues, plus d'une fois soumises aux fluctuations des situations, il les a éparpillées dans une énorme quantité de textes dont il était l'auteur, textes dont le caractère était essentiellement littéraire et historique et non philosophique ou politique.

Le Voltaire de la première phase est prisonnier de la Bastille, auteur de tragédies diverses, des *Lettres philosophiques*, de l'*Henriade* et de l'histoire de Charles XII, et est enfin, à partir de 1736, le correspondant de l'héritier du trône prussien, le futur Frédéric II. Auteur également d'une oeuvre faisant l'époque pour la politique et l'historiographie, *Le siècle de Louis XIV*. Les buts sociaux, si chers au jeune Voltaire, à réaliser par un Etat idéal, ont déjà été clairement formulés à maintes occasions durant cette première phase: une société créée par un contrat social se base sur un sentiment de sureté, le respect de la propriété et de la liberté. Par liberté, le Philosophe entendait liberté civile et égalité devant la loi, mais non liberté politique. C'est pour cette raison que, malgré qu'il fut également séduit par les institutions anglaises, dans la pratique de ses réflexions politiques, dont le point de départ était toujours l'optique française, il laissait de côté et l'utopie républicaine (à laquelle quand même il accordait généreusement son approbation théorique au début de sa carrière théâtrale) et ledit modèle anglais. Voltaire était un empiriste et non un théoricien de la politique, et le réalisme social guidait ses choix politiques. Il était donc monarchiste dès sa jeunesse, représentant les attitudes de la bourgeoisie française envers la monarchie, en qui elle voulait toujours voir un défenseur contre les abus des privilégiés. Sous la Régence, les liens étroits de Voltaire avec le monde anglais firent porter son intérêt sur le parlementarisme britannique, d'ailleurs fort aristocratique à l'époque, tandis que les ennuis lui venant du pouvoir absolu et des humiliations personnelles aiguësèrent sa critique de la monarchie absolue. D'autre part cependant, cet observateur attentif des gouvernements consécutifs du temps de la minorité de Louis XV créait dans ses ouvrages l'image d'un souverain idéal, raisonnable, qui, en gouvernant lui-même, réaliserait le programme de réformes éclairées. Ainsi, petit-à-petit, Voltaire rassemblait, conscient ou pas conscient, les matériaux nécessaires au mythe et à la théorie du despotisme éclairé. Les célèbres rois des temps passés lui servaient de modèles -par force. Il relatait leurs actions, en les accentuant et en les colorant au besoin, dans des oeuvres historiques et poétiques. Alfred le Grand, Henri IV, Pierre le Grand et, par la suite, Louis XIV lui même, étaient présentés comme les grands créateurs de la civilisation, comme les mécènes des sciences et des arts, comme les rois assurant aux faibles la justice et le soutien.

Nous connaissons l'importance du rôle joué par les liens de Frédéric II et de Voltaire pour le tableau de l'époque des Lumières. Frédéric parlait et écrivait mais n'agissait pas forcément suivant l'image du souverain éclairé lancé par les salons parisiens. Son Testament politique de 1752

était écrit idéologiquement dans la langue de Voltaire et il eut été malaisé de ne pas reconnaître un tel élève. Si Voltaire a joué un rôle énorme dans la formation d'opinions positives pour les souverains éclairés, et s'il s'est efforcé de veiller lui-même sur la réalisation de cette conception (sans succès) au côté de Frédéric II, en tant qu'invité du Sans-Souci c'est lui également qui commença relativement tôt à manifester un certain scepticisme, soit-il passager. La rupture momentanée mais douloureuse avec Frédéric II, la dissipation des espoirs mis en Louis XV, lequel ne voulait à aucun prix devenir un souverain éclairé, ébauchèrent la première crise, déjà visible vers 1753 dans les opinions de Voltaire. Elle fut bientôt reflétée par *Candide ou l'optimisme*, oeuvre qui naquit sous la forte impression de la sanglante Guerre de Sept Ans commencée justement par l'élève préféré des Philosophes- Frédéric II. Les années suivantes, marquées par les nombreux combats livrés par Voltaire contre le pouvoir absolu, ses abus judiciaires et pour la défense de la tolérance, le repousseront de plus en plus souvent vers les positions du scepticisme et du pessimisme. D'un poème de 1774 viennent ces vers :

“Je hais tous les héros, depuis le grand Cyrus

Jusqu'à ce roi brillant qui forma Lentulus...”

La foi ancienne de Voltaire dans la miraculeuse panacée politique sous forme d'un gouvernement personnel raisonnable fondait nettement. Le flirt avec les têtes couronnées durera encore, il est vrai, mais à partir des événements du premier partage de la Pologne, les affirmations de Voltaire seront plus prudentes, et il se dirigera de plus en plus distinctement dans la direction d'une monarchie libérale, vrai oasis pour la riche bourgeoisie dont il fera maintenant la partie en tant que propriétaire de Ferney. D'autre part, sa conviction que les gens ne sont pas suffisamment éclairés pour pouvoir se gouverner eux-mêmes et ses flatteries à l'adresse des souverains faisaient toujours de Voltaire un personnage équivoque. Dans les années 70, Voltaire approuvait une fois de plus les essais de réformes venant d'en haut en France. Il fut très actif en faveur du Ministère de Turgot. Un certain relativisme et le pragmatisme caractérisant particulièrement la démarche de Voltaire rendent difficile aux chercheurs la classification de la pensée politique de Voltaire. L'historien américain Peter Gay est arrivé à la conclusion qu'en définitive Voltaire s'est arrêté sur la conception de l'“absolutisme constitutionnel” ; cette formule, intérieurement contradictoire, rend peut-être très bien les difficultés éprouvées par Voltaire pour prendre position dans les questions de systèmes. Le réalisme politique et les profonds aspirations du Philosophe se dressaient en effet ici dans une opposition continue.<sup>14</sup> Mais, en somme, c'est peut-être encore lui qui, parmi les Philosophes, servit le mieux le despotisme éclairé et qui y joua le plus grand rôle.

8. Il existe sans conteste une certaine association d'esprits dans une génération donnée, dans son image idéologique ou littéraire. Voltaire qui a vécu si longtemps est resté avant tout un homme de la Régence, un représentant de la génération qui gouverna intellectuellement vers 1730. L'ironie et le persiflage, la désinvolture et le charme frivole des oeuvres de Voltaire rendaient parfaitement bien le climat de l'époque. Avec Diderot,

<sup>14</sup> Dans le *Dictionnaire Philosophique*, 1764 Voltaire demandait : “Sous quelle tyrannie aimeriez-vous mieux vivre? - Sous aucune, mais s'il fallait choisir, je détesterais moins la tyrannie d'un seul que celle de plusieurs” cité d'après R. Pomeau, *Politique de Voltaire*, Paris 1963, p. 178.

son cadet de 19 ans, nous passons à la deuxième génération des Lumières françaises, se décrivant habituellement comme la génération de 1750. Son précurseur, qui prépara la voie aux nouvelles façons de penser et de sentir était Jean-Jacques Rousseau, l'aîné de Diderot d'un an. La gravité, le rigorisme moral, la passion des discours et leur pathos caractériseront surtout les écrits de Denis Diderot (1713-1784). Diderot et le despotisme éclairé constituent un des épisodes les plus curieux de l'histoire idéologique du Siècle des Lumières. Pour miner les fondements du système féodal les Philosophes se servaient souvent des salons du monde élégant, et profitaient de l'admiration des milieux aristocratiques et de leur commerce équivoque avec les puissants de ce temps. Aussi, le vrai visage d'un Philosophe n'était-il quelques fois connu dans son ampleur que beaucoup plus tard, par la lecture de sa correspondance secrète ou par les textes inédits spécialement écrits pour certains élus. Il en fut de même pour Diderot qui, poursuivant le grand ouvrage de l'Encyclopédie et développant son oeuvre littéraire et philosophique, n'a jamais ordonné ses conceptions originales en un système uniforme. A l'époque de ses travaux sur l'Encyclopédie, dans les nombreux textes qu'il inspira ou qu'il élaborait, Diderot combattait pardessus tout la monarchie émanant de Dieu, la justification théocratique du pouvoir de l'Etat (article "Autorité politique" dans le tome III), et, rejetant le despotisme arbitraire d'un roi comme contraire aux lois de la nature, il n'était pas loin d'accepter le despotisme éclairé instrument de réformes d'en haut. Ainsi était-il, vers 1760, très proche de la conception politique des physiocrates et quoique sa haine pour la monarchie stérile, Ancien Régime de France- augmentait, il n'était pas indifférent aux mots de sympathie des monarques éclairés qui, il est évident, voulaient s'assurer l'appui de ce Philosophe si influent dans le monde parisien. Pendant quelques années, il avait semblé que l'on pouvait classer Diderot parmi les ardents adeptes du despotisme éclairé, malgré que ses conceptions théoriques laissent déjà entrevoir un revirement, découlant de mobiles sociaux, vers des opinions plus radicales sur le problème de l'Etat et du pouvoir de l'Etat. S'entamait alors dans son esprit la cristallisation du modèle d'un genre de monarchie démocratique dont le souverain, quoique doté d'un pouvoir puissant, ne réaliserait que la volonté du peuple.<sup>15</sup> Le problème de la garantie contre l'arbitraire du souverain restait, entre autres, un problème ouvert. Cette question devint, avec le temps, l'objet principal des réflexions de Diderot. Ainsi donc, si dans les années 1750-1765 Diderot s'était approché de la doctrine politique des physiocrates, il l'interprétait nettement dans le sens démocratique sous l'influence des idées de Rousseau. Les années 70 furent décisives. Il y eut au début l'opposition du Philosophe aux vues et aux actes de Frédéric II, et son voyage en Russie conduira à une rupture définitive (publiquement non divulguée) avec les conceptions du pouvoir absolu. En 1770, d'Holbach, alors intellectuellement très proche de Diderot, publia sous un pseudonyme son célèbre *Essai sur les préjugés* où il mettait en cause la responsabilité des souverains vis-à-vis du peuple, et tirait des conclusions sociales radicales de la philosophie des Lumières. Frédéric le Grand interpréta justement ce texte comme une attaque à la conception du despotisme éclairé et à sa personne même, et prépara, en mars 1770, une réplique cinglante qu'il envoya, entre autres, à Voltaire et à d'Alembert: tous deux répondirent évasivement et sans trop de sincérité.

<sup>15</sup> Cf. J. Proust, *Diderot et l'Encyclopédie*, Paris 1962, p. 426.

Voltaire voyait clairement que la passion polémique de Frédéric II répondait à ses intérêts de propagande. Diderot, depuis longtemps très critique envers Frédéric II, défendit d'Holbach en écrivant *Lettre de M. Denis Diderot sur l'examen de l'Essai sur les préjugés* (1771), dans laquelle, simulatant qu'il ignorait qui avait attaqué d'Holbach, il critiqua sévèrement la répartition de Frédéric II. Ce texte de Diderot, non publié à l'époque, était cependant largement connu des milieux intellectuels. En automne 1773, Diderot se rendit à Saint-Petersbourg sur l'invitation de Catherine II, où il séjourna jusqu'au 5 mars 1774. Il eut avec elle de nombreuses conversations et lui présenta ses remarques et ses mémoriaux étendus et critiques (quoique adoucis stylistiquement et apparemment naïfs). Catherine II traita habilement son invité et fut réellement intéressée par son esprit en ne prêtant l'oreille qu'aux remarques critiques qui lui répondaient. En réalité, ce n'est qu'après son retour de Russie que Diderot exprima, dans des textes qui ne furent pas publiés à l'époque et partiellement inachevés, sa rupture totale avec le despotisme éclairé, accusant ce phénomène d'être nuisible en lui-même, malgré les profits momentanés que peut apporter l'activité énergique d'un souverain-réformateur, car le despotisme, en tant que phénomène, est, de par sa nature propre, indiscutablement nuisible.<sup>16</sup>

9. Comme on le sait, la personnalité de Jean-Jacques Rousseau avait du mal à se placer dans le modèle étroit de la pensée des Lumières. On le traitait plutôt comme le représentant de la conception du XIX<sup>e</sup> siècle que de celle du XVIII<sup>e</sup> siècle. Aujourd'hui, nous nous sommes écartés de ses simplifications, nous savons par exemple très bien que le sentimentalisme est un élément essentiel de la littérature des Lumières et que les opinions sociales et philosophiques de J. J. Rousseau sont, malgré les apparences, solidement ancrées dans l'idéologie des Lumières.<sup>17</sup> Rousseau était un personnage original, très éloigné des schémas courants des Lumières dans ses conceptions principales. Dans le domaine qui nous intéresse, l'originalité de Rousseau se marquait également par le fait qu'il évitait s'engager politiquement de façon directe, de faire des choix politiques catégoriques, et par ce que sa doctrine politique se basait sur des principes qui ne pouvaient s'accorder avec aucune forme de pouvoir absolu personnel. Il était, de fait, un philosophe de la démocratie, propagateur de vues sur la liberté en tant que bien le plus précieux dans la vie politique et sociale. En même temps, Rousseau était un homme révolté, rejetant le monde des puissants et des privilégiés de la position de ceux qui ressentent l'injustice sociale et la pression politique des gouvernements absolus. Aussi- contrairement aux autres Philosophes- ne fut-il jamais, même dans des buts tactiques, partisan du despotisme éclairé. Son attitude morale, le rigorisme appliqué à son activité publique, excluaient la possibilité d'un compromis quelconque. Rousseau passa à l'histoire des doctrines politiques en tant que créateur d'une nouvelle formule de Contrat social, comme voie à la liberté et non au pacte de soumission et en tant que défenseur de la souveraineté du peuple dans l'Etat. Avant 1789, les conceptions de

<sup>16</sup> Diderot écrivait d'alors: "Le gouvernement arbitraire d'un prince juste et éclairé est toujours mauvais. Ses vertus sont la plus dangereuse et la plus sûre des séductions, quel qu'il soit, méchant et stupide" *Oeuvres complètes de Diderot*, Paris 1875, t. 2, p. 381.

<sup>17</sup> Cf. avant tout J. Starobinski. *Jean-Jacques Rousseau. La transparence et l'abstrac.* Suivi de sept essais sur Rousseau, coll. Tel, Paris 1971.

J.-J. Rousseau semblaient être des réflexions purement utopiques, dont la réalisation n'était ni possible, ni vraisemblable. Par contre, sa condamnation catégorique du pouvoir absolu, ses sympathies républicaines et l'amour de la liberté, déployées avec emphase dans toutes ses oeuvres célèbres, eurent une influence remarquable vers la fin de la période pré-révolutionnaire et servaient d'arme contre les derniers apologistes du despotisme éclairé.

10. En 1771, Diderot écrivait à la princesse Daszkowa: "Chaque siècle a son esprit qui le caractérise: l'esprit de notre siècle semble être celui de la liberté."<sup>18</sup> Pour récapituler en quelques mots: la pensée politique du Siècle des Lumières doit être interprétée prudemment, plus instrumentalement et toujours avec chronologie et une carte d'Europe en main. Le despotisme éclairé se trouva pendant longtemps au centre de l'intérêt de nombreux intellectuels de l'époque. Pour quelle raison? - La république, chose précieuse, semblait utopique. Le gouvernement de la loi était extrêmement attrayant pour ceux qui gémissaient sous le despotisme féodal. Mais comment y aboutir? La révolution n'était pas une solution propagée alors. Que restait-il donc pratiquement sur la place? - L'expérience du régime que nous appelons aujourd'hui dudit despotisme éclairé. Mais, si, comme on l'a justement écrit, les Lumières c'est surtout le mot d'ordre de la liberté, d'une liberté, certes, comprise selon l'imagination et les aspirations de la bourgeoisie de ce temps, nous voyons que la formule même du gouvernement autocratique d'un personnage éclairé, présente une fêlure intérieure inguérissable, une profonde contradiction. Les études sur l'histoire de la pensée des Lumières confirment ce diagnostic. Le nombre des partisans du despotisme éclairé diminuait avec le cours du temps et de nouvelles idées voyaient le jour. Et enfin, face aux événements de la Révolution française, les anciens adeptes des réformes du despotisme éclairé (à l'époque ceux des pays d'Europe Centrale et de l'Est), se divisèrent en deux groupes principaux: ceux qui, restant nettement du côté des Lumières atteignaient le jacobinisme dans les nouvelles conditions, et ceux qui, gardant leurs positions absolutistes, devenaient à partir de ce moment des exposants du conservatisme, éclairé dans le meilleur des cas, éclairé dans le sens du maintien des réformes apportées jusque là, ou bien passaient, pour de mobiles sociaux, du côté de la réaction féodale.

*Traduit par: Irena Woszczyk*

*Compte-rendu par: Jerzy Wojtowicz*

<sup>18</sup> Cité d'après S. Goyard-Fabre, op. cit. p. 248.